



Mise en place, à titre expérimental,
dans le cadre du RÉHPI, d'une
**Equipe Spécialisée d'Evaluation
du Handicap Psychique (ESEHP)**
financée par l'Agence Régionale de Santé de Rhône-Alpes

De la nécessité reconnue d'une évaluation spécialisée pour bien compenser les handicaps d'origine psychique...

CONTEXTE :

Avec la loi du 11 février 2005, comme toutes les autres personnes handicapées, les personnes en situation de handicap d'origine psychique, ont droit à la compensation de leur handicap afin de pouvoir exercer leur pleine participation citoyenne.

Pour y parvenir, il faut pouvoir évaluer les besoins de la personne dans une approche globale puis préciser les aides à mettre en place mais aussi les articuler et cela, en s'appuyant sur le projet de vie de la personne.

Pour bien évaluer, il est nécessaire de prendre en compte les spécificités de ce handicap dit « invisible » et en France, une étude et une expérimentation menées avec l'appui de la CNSA, ont à la fois confirmé la nécessité de tenir compte des particularités liées aux « altérations des fonctions psychiques » et ont donné des pistes pour y parvenir. Il s'agit de :

- une étude conduite en 2008 par le CEDIAS dans 15 départements français dont l'Isère (avec la MDPH et le RÉHPI), intitulée « évaluation des handicaps d'origine psychique » contenant également un volet documentaire ;
- Une expérimentation conduite en 2008/09 par Galaxie (réseau national pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle des personnes en situation de handicap psychique) sur l'expérimentation prospective d'ESEHP dans 6 départements français.

GRANDS PRINCIPES D'UNE EVALUATION PERTINENTE :

- partant des besoins de la personne, **l'évaluation doit être globale**, les différentes dimensions de vie interagissant entre elles ;
- L'évaluation doit s'appuyer sur une **collaboration étroite entre psychiatrie, médico-social et social** pour permettre des réponses articulées ;
- L'évaluation doit reposer sur le « **triolet de l'expertise** » associant les personnes elles-mêmes, les proches et les professionnels ;
- L'évaluation doit s'inscrire dans une **approche dynamique** du fait notamment de la variabilité des troubles ;
- L'évaluation doit prendre en compte le **poids majeur de l'environnement** sur l'expression des troubles ;

Pour répondre à ces grands principes, l'expérimentation menée par Galaxie, a montré la pertinence de mise en place d'ESEHP.

...au projet d'une ESEHP dans le cadre du RÉHPI

UNE EXPERIENCE LOCALE PROCHE DU FONCTIONNEMENT EN ESEHP

Créé en juin 2002, le RÉHPI est un réseau de santé, financé par l'Agence Régionale de Santé de Rhône-Alpes et conventionné depuis 2008 avec la Maison de l'Autonomie. Il fédère des professionnels de santé libéraux, des structures sanitaires, médico-sociales et sociales, des représentants d'usagers et de familles. Il est également membre du réseau Galaxie, du collectif rhonalpin Aramis, de la Maison des Réseaux de Santé de l'Isère, des Unions régionale et nationale des réseaux de santé.

Dédié à l'insertion socioprofessionnelle des personnes en situation de handicap psychique, le réseau a expérimenté depuis 9 ans, des modalités de travail proche du fonctionnement en ESEHP : approche globale ; regards croisés sanitaire, social et médicosocial ; participation active de la personne et si elle le souhaite, de ses aidants familiaux ; mises en situation via des stages ; mobilisation de facilitateurs de parcours (groupes de parole, actions d'éducation thérapeutique). **Soucieux d'aller plus loin encore dans leur collaboration, les membres du réseau ont souhaité passer à un engagement renforcé dans le cadre d'une ESEHP.**

E

S

E

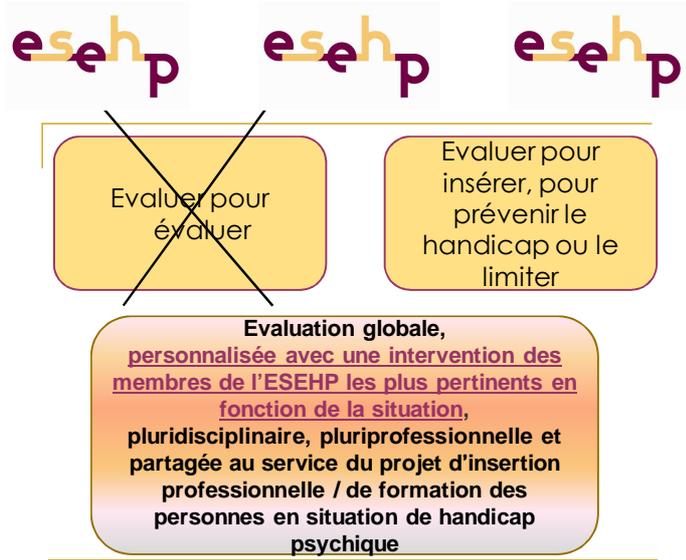
H

P



Mise en place, à titre expérimental,
dans le cadre du RéHPI, d'une
**Equipe Spécialisée d'Evaluation
du Handicap Psychique (ESEHP)**
financée par l'Agence Régionale de Santé de Rhône-Alpes

E
S
E
H
P



COMPOSITION : AFIPaeim - ALHPI - Alpes Insertion - APAJH 38 - ARIA 38 - Association « L'étape » - Association Sainte-Agnès - Centre de Cotagon - Centre Hospitalier Alpes Isère (Centre de réhabilitation psychosociale) - Centre Psychothérapeutique Nord Dauphiné - Fontaine Insertion - Messidor - Ohé Prométhée - RéHPI

AVEC
Psychiatres, psychologues, infirmières, chefs de service, conseillers d'insertion professionnelle, ergothérapeutes, assistantes sociales, éducateurs spécialisés, éducateur technique, responsables d'unité de production, gestionnaire de cas.

PUBLIC CONCERNE : adultes en situation de handicap psychique ayant une demande d'insertion professionnelle (en milieu ordinaire ou protégé) ou de formation.

MODALITES D'INCLUSION : les candidatures sont proposées par les membres de l'ESEHP Isère et les inclusions décidées collégalement dans le cadre du comité technique (COTECH) de l'ESEHP Isère.

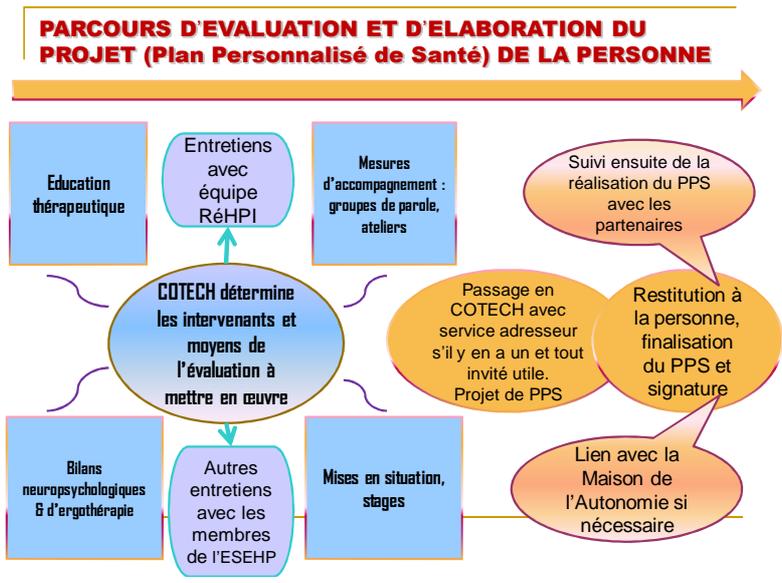
DEROULEMENT :

Dispositif inscrit dans le courant du **RETABLISSEMENT**

Mise en lumière des ressources de la personne pour surmonter les difficultés

Prise en compte des troubles cognitifs induits par la maladie pour des mesures de compensation mieux adaptées

Exploration du champ psychopathologique, du champ de la vie quotidien-



OUTILS :

- Référentiel partagé construit entre les membres avant le démarrage de l'expérimentation
- et différentes échelles (ELADEB - échelle globale de fonctionnement - échelle d'estime de soi Rosenberg - échelle d'insight de Beck - échelle de qualité de vie WHOQOL - BPRS)